



CHAMPIONNAT REGIONAL

Saison 2024-2025

Pistolet 25 et 50 M

FEUILLE D'ENGAGEMENT D'EQUIPE

CLUB

Epreuve

Numéro

07

Catégorie

Règles générales :

- Un Club ne peut engager qu'une seule équipe par épreuve pour une catégorie donnée.
- Une équipe est formée de tireurs du même club.
- Un tireur ne peut s'inscrire en équipe que dans sa catégorie de tir individuel.
- Pour que l'équipe figure au palmarès, tous les tireurs doivent être classés en individuel.
- Un seul étranger par équipe.
- Les engagements doivent être faits avant le premier tir individuel.

NOMS / PRENOMS

Date et heure d'engagement

Nom et signature de l'arbitre



CHAMPIONNAT REGIONAL

Saison 2024-2025

Pistolet 25 et 50 M

FEUILLE D'ENGAGEMENT D'EQUIPE

CLUB

Epreuve

Numéro

07

Catégorie

Règles générales :

- Un Club ne peut engager qu'une seule équipe par épreuve pour une catégorie donnée.
- Une équipe est formée de tireurs du même club.
- Un tireur ne peut s'inscrire en équipe que dans sa catégorie de tir individuel.
- Pour que l'équipe figure au palmarès, tous les tireurs doivent être classés en individuel.
- Un seul étranger par équipe.
- Les engagements doivent être faits avant le premier tir individuel.

NOMS / PRENOMS

Date et heure d'engagement

Nom et signature de l'arbitre